



Ardenne ITInérance Mobilité Infrastructures

MT5 : restauration des corridors écologiques

TOME 2 :

Programmation : hypothèse

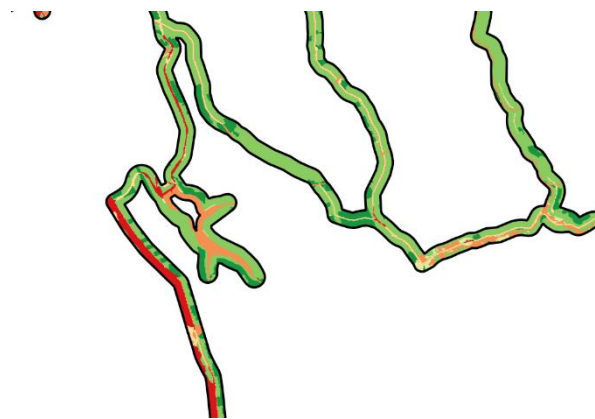
version 1 - décembre 2025



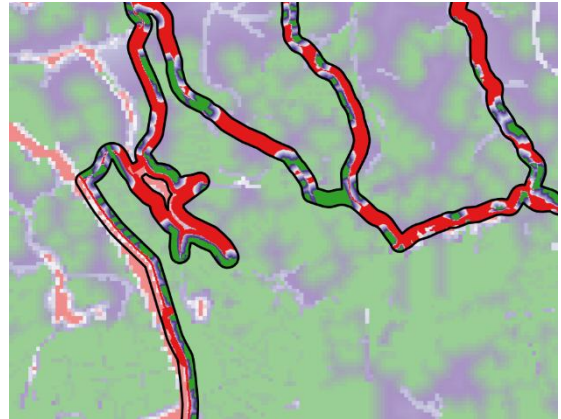
Contexte

Le tome 2

Le présent tome 2 intitulé « programmation : hypothèse » précise la méthode utilisée pour cibler les secteurs potentiellement soumis à des travaux de restauration à partir des résultats du tome 1. Pour rappel ce dernier avait permis de modéliser les frictions et capacités de dispersion sur l'emprise des itinéraires (maille de 5m) et du territoire (maille de 50m).



Extrait de la modélisation de friction à l'échelle des itinéraires cyclables - ici la trame boisée



Extrait de la modélisation de dispersion à l'échelle des itinéraires cyclables - ici la trame boisée

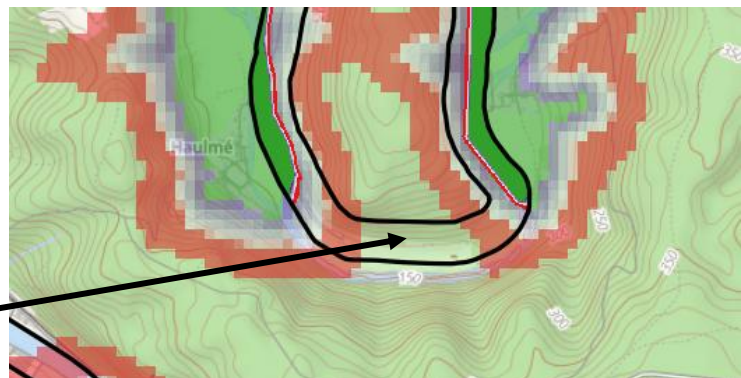
En ce qui concerne la dispersion la lecture se fait de concert avec le modèle global afin d'observer les éventuelles connexions hors périmètre des itinéraires. Comme évoqué au sein de la méthodologie, les milieux bloquants et obstacles sont ici exagérés de façon à être plus facilement identifiables.

L'analyse cartographique

La définition de la programmation s'attarde sur les zones transfrontalières, c'est-à-dire les secteurs où les itinéraires cyclables ou leurs jonctions les plus probables passent la frontière franco-belge. Il s'agit de secteurs prioritaires dans le cadre de ce projet Interreg. Néanmoins toutes les ruptures supposées sont cataloguées au sein d'un fichier CSV.

Une rupture est considérée lorsqu'il y a interruption de la représentation graphique de dispersion ou qu'il y a un amas de zone rouge (obstacle) sans possibilité de contournement.

Interruption de la continuité écologique



Extrait d'étude des ruptures de continuité - ici la trame prairies, bocages et vergers

Pour complétude du fichier CSV, un géostandard commun a été fixé. Il comprend les attributs suivants :

Attribut	Réponse	Pourquoi ?
Identifiant	Chiffre entier	Identifier l'objet
Domaine	Public ou Privé	Définir la facilité d'actions : phase travaux
Trame	CE, PE, MOH, MOS, PBV, TB, FA	Savoir à quelle trame est associée la rupture
Longueur	En mètres	Connaitre l'importance de la rupture. Plus elle est grande, moins elle est prioritaire
Type d'aménagement	(non exhaustif) Levee_obstacle, Mare, Haie, Verger, Bande_enherbee, Restauration_habitat_XX, Amgt_Faune_XX,	Il s'agit de définir le type d'aménagements possible sur le site. Cela permet l'écriture du tome 3.

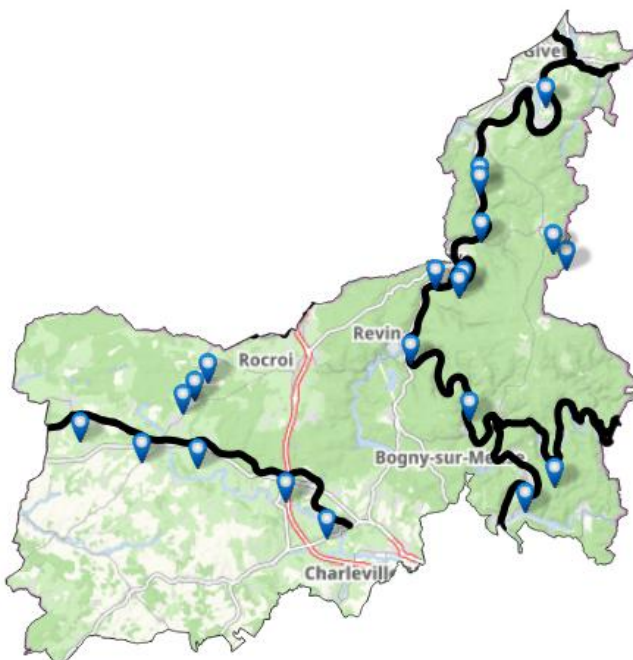
Pour chaque point de rupture ces données sont précisées. La définition des ruptures est ponctuellement confrontée aux coefficients de friction (précisés au tome 1), entendu que lorsqu'une rupture est du fait d'une sous-trame bloquante sans solution de remédiation, il ne convient pas de considérer ladite rupture.

Un exemple concret est celui de la trame boisée pour laquelle les cours d'eau sont bloquants. Il est alors impensable de planter des arbres au sein du cours d'eau pour gommer l'obstacle et la création de passes à animaux tels que les écurouds constituerait un danger pour la faune qui pourrait tomber à l'eau et être emportée par le courant...

Le fichier CSV ainsi produit constitue l'hypothèse. Une phase de terrain devra ensuite être réalisées pour valider ou lever l'hypothèse de chaque site. Cette phase terrain sera réalisée concomitamment aux diagnostics des Espèces Exotiques Envahissantes finalisant le tome 1 (courant 1^{er} semestre 2026). Une seconde version du tome 2 « programmation : confirmation ».

Résultats

Le fichier est ensuite retranscrit sous format cartographique.



Exemple de rendu cartographique des ruptures

A titre d'exemple à l'échelle du Parc naturel régional des Ardennes, 21 ruptures ont été identifiées.

La représentation graphique peut être modulée de façon à ne faire apparaître que les ruptures par trame concernée, travaux programmés, et domaine.

L'ensemble des données est disponible sur demande : fichier CSV, représentations cartographiques, etc.

Une carte interactive sera également proposée à moyen terme pour visualisation en ligne.

Crédits

Le présent rapport a été rédigé par :

- Elise Glaude, Chargée de missions biodiversité – PnVH
[+32 \(0\)60 39 17 90](tel:+322060391790) | elise.glaude@pnvh.org
www.pnvh.be
- Tanguy Vangansbek, Chargé de mission Paysages et Nature – PnAM
[+32 \(0\)61 46 03 44](tel:+322061460344) | tanguy.vangansbek@ardenne-meridionale.be
www.ardenne-meridionale.be
- Damien Pecheux, Référent coopération européenne, tourisme et géologie – PNRA
[+ 33 \(0\)3 24 42 90 57](tel:+3320324429057) | damien.pecheux@parc-naturel-ardennes.fr
www.parc-naturel-ardennes.fr

Sous la coordination de :

- Damien Pecheux, animateur du module de travail 5 pour le projet AITIMI
- Laurence Wanufelle, cheffe de file du projet AITIMI – BEP de Namur
[+32 \(0\)81 71 82 59](tel:+322081718259) | lwa@bep.be
www.bep.be